



fanfareduloup
ORCHESTRA

RAPPORT D'ÉVALUATION

de la convention de subventionnement 2011-2014

entre

la Ville de Genève

ci-après *la Ville*

et l'association Fanfareduloup Orchestra

ci-après *le Fanfareduloup Orchestra*

TABLE DES MATIERES

1. INTRODUCTION	3
1.1. Contexte de l'évaluation	3
1.2. Démarche	3
2. EVALUATION	4
2.1. Correspondance entre le projet artistique et culturel du Fanfareduloup Orchestra et le cadre de la politique culturelle de la Ville	4
2.2. Relations entre les parties signataires	4
2.2.1. Echanges d'informations réguliers et transparents	4
2.2.2. Qualité de la collaboration entre les parties	4
2.2.3. Remise des documents et tableaux de bord	5
2.3. Respect des engagements mesurables pris par les parties	5
2.3.1. Réalisation des engagements du Fanfareduloup Orchestra	5
2.3.2. Réalisation des engagements de la Ville	7
2.3.3. Bilans financiers et comptables	8
2.4. Réalisation des objectifs du Fanfareduloup Orchestra	9
3. CONCLUSION ET PERSPECTIVES	10
ANNEXE 1 : TABLEAU COMPARANT LE PLAN FINANCIER, LES BUDGETS ET LES COMPTES	11
ANNEXE 2 : TABLEAU DE BORD 2011-2014	13
ANNEXE 3 : ACTIVITES 2011-2014	14

1. Introduction

1.1. Contexte de l'évaluation

Le 17 mai 2011, la Ville et le Fanfareduloup Orchestra ont signé une convention de subventionnement portant sur les années 2011 à 2014. Conformément à l'article 22 de cette convention, une évaluation est réalisée conjointement par les représentants des signataires au cours de la dernière année de validité. La présente évaluation porte sur les activités et les résultats des exercices 2011, 2012 et 2013, ainsi que sur les éléments déjà connus de 2014.

1.2. Démarche

Ce rapport a été rédigé en partenariat par les représentants de la Ville et du Fanfareduloup Orchestra. Ces représentants se sont réunis le 4 août 2014 pour discuter du contenu de ce rapport. Des réunions internes aux partenaires et des échanges de courriels ont permis de compléter le document.

2. Evaluation

Ce chapitre reprend les objectifs définis dans la convention, notamment la correspondance entre le cadre politique posé par la Ville et le projet artistique et culturel du Fanfareduloup Orchestra, les charges financières liées à la gestion de l'association, les engagements des parties ainsi que les réalisations du Fanfareduloup Orchestra. Ces objectifs ont été évalués selon les critères définis dans l'annexe 4 de la convention.

Trois degrés d'appréciation ont été retenus : objectif atteint, partiellement atteint ou non atteint.

2.1. Correspondance entre le projet artistique et culturel du Fanfareduloup Orchestra et le cadre de la politique culturelle de la Ville

La convention confirme que le projet culturel du Fanfareduloup Orchestra (annexe 1 et article 5) correspond à la politique culturelle de la Ville (article 3), cette correspondance faisant l'objet d'une évaluation (annexe 4). Atteint

Le projet culturel du Fanfareduloup Orchestra pour 2012-2014 a été poursuivi durant la période de la convention. Au terme de cette évaluation, les parties conviennent que le projet a été mené à bien conformément aux attentes de la Ville.

2.2. Relations entre les parties signataires

2.2.1. Echanges d'informations réguliers et transparents

Dans les limites de la loi sur l'information du public, l'accès aux documents et la protection des données personnelles (LIPAD), les parties se communiquent toute information utile à la mise en œuvre de la présente convention. Atteint
Toutes les informations seront communiquées par écrit aux personnes dont les coordonnées figurent à l'annexe 5 de la convention (art. 20).

Les parties ont dûment communiqué toutes informations utiles à l'application de la convention.

2.2.2. Qualité de la collaboration entre les parties

La Ville et le Fanfareduloup Orchestra sont satisfaits de la qualité de leur collaboration.

2.2.3. Remise des documents et tableaux de bord

Chaque année, au plus tard le 15 mars, le Fanfareduloup Orchestra fournit à la personne de contact de la Ville : Atteint

- son bilan et ses comptes audités avec le rapport des réviseurs ;
- son rapport d'activités intégrant le tableau de bord avec les indicateurs de l'année concernée.

Le rapport d'activités annuel prend la forme d'une auto-appréciation de l'exercice écoulé. Il met en relation les activités réalisées avec les objectifs initiaux et explique l'origine des éventuels écarts.

(art. 8)

L'ensemble des documents a été remis chaque année dans les délais.

Le 31 octobre 2013 au plus tard, le Fanfareduloup Orchestra fournira à la Ville un plan financier pour la prochaine période de quatre ans (2015-2018) (art. 7). Atteint

Avec l'accord de la Ville, le plan financier a été remis à l'automne 2014.

2.3. Respect des engagements mesurables pris par les parties

Dans ce chapitre sont évalués les engagements mesurables du Fanfareduloup Orchestra et de la Ville. Les engagements du Fanfareduloup Orchestra en termes d'activités annuelles sont évalués au point 2.4.

2.3.1. Réalisation des engagements du Fanfareduloup Orchestra

Le Fanfareduloup Orchestra s'engage à être le bénéficiaire direct de l'aide financière. Il ne procédera à aucune redistribution sous forme de subvention à des organismes tiers. Atteint

Le Fanfareduloup Orchestra s'oblige à solliciter tout appui financier public et privé auquel il pourrait prétendre. Ces appuis ne doivent toutefois pas entrer en contradiction avec les principes régissant la politique générale de la Ville (art. 6).

Le Fanfareduloup Orchestra n'a pas redistribué ses subventions à des organismes tiers.

Le Fanfareduloup Orchestra a notamment sollicité et obtenu durant la durée de la convention des appuis financiers du Canton, de la Loterie Romande, de la Ville de Carouge, de la SSA, de la Suisa et de fondations privées.

Mentionner le soutien de la Ville sur tout document promotionnel produit par le Fanfareduloup Orchestra. Atteint

Le logo de la Ville doit également y figurer si les logos d'autres partenaires sont présents (art. 9).

Le soutien de la Ville est mentionné sur les documents promotionnels produits par le Fanfareduloup Orchestra.

Observer les lois, règlements et conventions collectives de travail en vigueur concernant la gestion du personnel, en particulier pour les salaires, les horaires de travail, les assurances et les prestations sociales (art. 10). Atteint

Le Fanfareduloup Orchestra respecte les lois et règlements en vigueur concernant la gestion du personnel.

Mettre en place un système de contrôle interne adapté à sa mission et à sa structure (art. 11). Atteint

Le Fanfareduloup Orchestra a mis en place un système de contrôle interne adapté à sa mission, avec notamment une validation du comité pour les dépenses supérieures à CHF 3'000.-.

S'engager à : Atteint
- adopter et appliquer un plan de classement pour les archives administratives ;
- ne pas détruire les archives administratives susceptibles d'avoir une valeur archivistique durable ;
- constituer les archives historiques ;
- conserver les archives dans un lieu garantissant leur protection.
(art. 12)

Le Fanfareduloup Orchestra prendra contact avec le Service des Archives de la Ville en cas de besoin. Il va également continuer à fournir régulièrement ses affiches à la BGE, pour une conservation patrimoniale.

Utiliser des moyens d'affichage et de promotion respectueux de l'environnement.
Ne pas faire de publicité pour le tabac, l'alcool et les drogues.
Respecter les principes du développement durable.
Favoriser l'accessibilité aux différentes catégories de publics, notamment les personnes en situation de handicap, en coordination avec la Ville.
(art. 13)

Le Fanfareduloup Orchestra utilise des moyens d'affichage et de promotion respectueux de l'environnement.

Il respecte les principes du développement durable, par exemple en ayant principalement recours aux médias électroniques pour sa communication et en utilisant de la vaisselle compostable dans les bars des différents lieux nomades.

2.3.2. Réalisation des engagements de la Ville

Le Fanfareduloup Orchestra est autonome quant aux choix de son programme artistique et culturel, dans le cadre des subventions allouées et en conformité avec le projet artistique et culturel décrit à l'article 5 et à l'annexe 1. La Ville n'intervient pas dans les choix de programmation (art. 14).

Atteint

Le Fanfareduloup Orchestra confirme son entière autonomie en matière artistique.

La Ville s'engage à verser un montant total de 760'800 francs pour les quatre ans, soit une subvention de 160'800 francs en 2011 et de 200'000 francs en 2012, 2013 et 2014 (art. 15).

Atteint

La Ville a versé les subventions conformément à la convention.

Les subventions sont versées en quatre fois, soit aux mois de janvier, avril, juillet et octobre. Chaque versement représente le quart de la subvention annuelle (art. 17).

Atteint

Les versements ont suivi le rythme convenu dans la convention.

La valeur de tout apport en nature qui serait accordé ponctuellement (mise à disposition de locaux, de matériel divers, d'emplacements d'affichage, etc.) est indiquée par la Ville au Fanfareduloup Orchestra et doit figurer dans ses comptes (art. 16).

Atteint

Le Fanfareduloup Orchestra a fait figurer dans ses comptes les apports en nature accordés ponctuellement (mise à disposition de techniciens et de matériel son et lumière, billets jeunes).

2.3.3. Bilans financiers et comptables

Au terme de l'exercice 2014, pour autant que les prestations financées aient été fournies conformément à la convention, le résultat cumulé des exercices 2011 à 2014 est réparti entre la Ville et le Fanfareduloup Orchestra selon la clé suivante : si le résultat cumulé est positif, le Fanfareduloup Orchestra restitue à la Ville 40 % de ce résultat ; si le résultat cumulé est négatif, le Fanfareduloup Orchestra a l'obligation de combler ce déficit au cours de la prochaine période de quatre ans. La Ville ne versera pas de subvention extraordinaire pour combler ce déficit (art. 19).

A évaluer au terme de l'exercice 2014

Les comptes 2013 se soldent par un léger déficit, que le Fanfareduloup Orchestra comblera grâce à un excédent provenant d'une tournée.

Selon le budget 2014, le résultat cumulé devrait être équilibré à la fin de la convention.

Un tableau détaillé comparant le plan financier de la convention, les budgets actualisés et les comptes figure en annexe. Les principaux écarts sont expliqués ci-dessous par le Fanfareduloup Orchestra.

- En regard de l'évolution catastrophique des ventes de disques, nous avons décidé de ne pas produire de CD une année sur deux comme prévu dans la convention.
- Le déficit de 2011 s'explique par le fait que nous n'avons pas reçu la somme sur laquelle nous tablions de la part de la Loterie Romande. En effet, sa nouvelle direction, devant effectuer des réserves statutaires manquantes, a diminué tous ces soutiens lors de cette année. Grâce à notre capital propre, ce déficit a pu être assumé.
- En 2012, la forte augmentation de la rubrique matériel, lumière, son, vidéo entre le budget et les comptes est due à la fermeture de l'Alhambra. En effet, le nomadisme entraîne des coûts supplémentaires que nous n'avons pas à l'Alhambra car la location du lieu comprend la mise à disposition de 2 techniciens et de tout le matériel son et lumière.
- Toujours pour 2012, l'augmentation sensible du total des charges et des produits par rapport à 2011 et 2013 est due à la tournée de « Histoires Pressées ».
- Pour 2013, les ventes et produits divers diminuent toujours. Cela s'explique par le fait que nous sommes un orchestre avec un nombre élevé de musiciens et, si nous voulons « sortir » du canton de Genève, nous sommes obligés de vendre nos concerts moins cher que ce qu'ils coûtent. Nous puisons donc dans la subvention pour compenser cela. Mais il est à relever que les autres subventions augmentent de manière significative, car d'autres subventionneurs, comme la Suisa et le DIP, commencent à nous soutenir.
- De manière générale, tous nos bilans ont un décalage à la baisse par rapport au budget car nous devons, chaque année, faire des demandes de subventions à l'organe de répartition des bénéfices de la Loterie Romande et au Canton. Malheureusement, le don de la Loro est toujours en-deçà de notre demande.
Concernant le Canton, bien que son attribution soit stable (CHF 40'000.-), ce sont les représentations scolaires budgétées qui ne sont pas toujours achetées dans le volume souhaité.

2.4. Réalisation des objectifs du Fanfareduloup Orchestra

Les objectifs et les activités du Fanfareduloup Orchestra sont décrits dans la convention de subventionnement (à l'article 5 et à l'annexe 1). Les indicateurs commentés ci-dessous ont été définis par la Ville et le Fanfareduloup Orchestra. Ils figurent à l'annexe 3 de la convention.

Le tableau de bord avec les indicateurs mesurés pour les années 2011, 2012 et 2013 figure à l'annexe 1 du présent rapport.

Commentaires concernant les indicateurs d'activités :

Nombre de concerts

C'est avec plaisir que nous sommes chaque année au-delà de la fourchette des valeurs cibles. Pour 2011, les 5 scolaires de Zappa et nos collaborations extérieures (festival de l'AMR, festival des jardins musicaux, théâtre de Besançon) nous font grimper à 25 concerts. Pour 2012, l'achat de « Histoires Pressées » par le Petit Théâtre de Lausanne et les scolaires des Blues Brothers nous permettent de dépasser largement notre valeur cible. Pour 2013, c'est « A table ! » joué 9 fois (4 publics, 5 scolaires) qui nous permet encore une fois de dépasser notre cible. A relever aussi le nombre élevé de concerts achetés par diverses associations ou institutions.

Nombre de spectacles musicaux

Pour 2011, c'est la collaboration avec le théâtre Ecart et son spectacle « Rabelais, la nuit » qui fait augmenter de 23 représentations notre valeur cible. C'est également « Mon livre d'heures » en coproduction avec le théâtre St-Gervais qui en est la cause. Pour 2012, « Histoires Pressées » nous fait toujours rayonner avec plaisir et une nouvelle collaboration avec le théâtre de Besançon nous permet de créer un nouveau spectacle. En 2013, c'est le « Cri du son » et toujours « les Histoires Pressées » qui nous portent.

Nombre de spectateurs et auditeurs

Le nombre de spectateurs est en constante augmentation grâce à notre rayonnement et au fait que nous sommes également engagé dans des lieux ou des salles à grande jauge. Ceci est réjouissant.

Nombre d'enregistrements

Comme expliqué à la page précédente, l'évolution des ventes de CD ne nous pousse pas à réaliser un CD tous les 2 ans... Notre dernier CD a été produit en 2011.

Nombre de collaborations avec d'autres acteurs culturels

Là aussi, les collaborations et les synergies avec d'autres acteurs culturels sont bien au-delà des valeurs cibles. Cela est dû à la reconnaissance de notre travail, tant par les institutions cantonales que régionales voire internationales. Le nomadisme imposé de nos saisons 13-14 et 14-15 explique aussi en partie cela. Nous devons trouver des collaborations afin de pouvoir mettre sur pied nos concerts d'abonnements.

3. Conclusion et perspectives

Commentaires du Fanfareduloup Orchestra

Durant les années 2011 à 2014, cette première convention de subventionnement nous a permis de déployer nos ailes.

Le nombre de nos concerts et de nos spectacles musicaux est en augmentation et cela est dû au fait que, grâce à cette convention, nous pouvons imaginer et créer à moyen terme et non plus au coup par coup.

Nous déplorons, par ailleurs, que le Canton ne nous soutienne pas plus, alors que nous pourrions réaliser une convention tripartite si cela était le cas. Ce manque de soutien se traduit par une baisse des représentations scolaires achetées qui est dommageable pour le public de demain, les enfants ou les adolescents.

Notre ensemble s'exporte de plus en plus, son répertoire fait des petits mais cela ne se retrouve pas dans les bilans financiers. En effet, nous devons nous vendre moins cher que cela coûte, car un orchestre de 13 musiciens, plus la technique, ne pourrait tout simplement pas « sortir » de Genève s'il facturait l'intégralité de ses coûts à l'organisateur. Quand on sait que le Vienna Art Orchestra, ensemble autrichien mondialement reconnu par ses créations et son rayonnement, a dû mettre la clé sous le paillason suite à l'arrêt des subventions de l'Etat et de la région, nous ne pouvons que souhaiter obtenir la reconduction de la convention pour la période 2015-2018.

Durant la période 2011-2014, notre répertoire a augmenté de 20 thématiques nouvelles. En effet, nos 5 créations annuelles jouées en première mondiale devant le public genevois nous permettent de continuer à mettre en avant notre créativité, nos valeurs et notre professionnalisme.

La convention nous permet également de renforcer le statut du musicien professionnel au sein de notre ensemble et au-delà. Nous sommes un des seuls orchestres de musiques actuelles ou de jazz à payer les charges sociales ainsi que la LPP, ceci même déjà avant la convention avec la Ville. Tout en étant précurseur concernant le statut social du musicien, nous sommes également une référence pour des orchestres ou des musiciens plus jeunes. En effet, chaque année, entre 20 et 30 musiciens font des remplacements au sein de notre ensemble et découvrent la réalité des salaires professionnels, qui permettent de ne pas penser qu'à l'ici et maintenant mais aussi à ses vieux jours par le fait de cotiser à la LPP.

Le Fanfareduloup Orchestra désire ardemment continuer à défricher de nouveaux territoires musicaux, de nouvelles synergies.

Commentaires de la Ville

La Ville salue le travail du Fanfareduloup Orchestra. Celui-ci a en effet pleinement concrétisé ses objectifs, soit réunir avec une grande exigence de qualité un ensemble collectif de musiciens improvisateurs et compositeurs, faire vivre un art musical diversifié et novateur, et favoriser la création tout en l'incluant dans des concerts-événements appréciés et visibles dans le paysage musical local et européen.

Par ailleurs, la Ville reconnaît l'effort et remercie le Fanfareduloup Orchestra pour ouvrir sa formation aux jeunes musiciens talentueux d'une part, et pour avoir un rôle moteur concernant le statut social des musiciens d'autre part.

Annexe 1 : Tableau comparant le plan financier, les budgets et les comptes

CHARGES	Budget 2011	Bilan 2011	Budget 2012	Budget 2012		Budget 2013	Budget 2013		Budget 2014	Budget 2014
	Frs	Frs	Frs	actualisé	Bilan 2012	Frs	actualisé	Frs	Frs	actualisé
Frais de personnel										
Salaires	292'890	292'807.70	315'000	346'642	332'573.00	320'000	341'484	328'926.70	330'000	332'197
Charges sociales	53'952	46'576.30	56'700	62'448	54'588.50	57'600	61'467	55'299.25	59'400	59'796
	346'842	339'384.00	371'700	409'090	387'161.50	377'600	402'951	384'225.95	389'400	391'993
Autres charges des activités										
Honoraires	1'750	3'000.00	2'000		1'930.00	2'000		800.00	2'000	
Décors, accessoires, costumes	200	2'702.00	500	500	474.90	500	500		1'000	1'000
Matériel lumière, son, vidéo, photos	6'000	4'895.50	5'000	9'100	27'977.00	5'000	29'500	28'051.50	6'000	18'000
Promotions et envois	45'000	44'050.75	45'000	43'000	47'007.87	45'000	46'000	37'600.00	45'000	52'000
Droits d'auteur	3'000	3'717.35	3'000	2'700	1'525.15	3'000	4'200	3'111.25	3'000	3'000
Impression livres et CD	26'000	6'829.25	0	0		0			12'000	
Transports et frais de tournées	24'000	15'123.90	5'000	14'400	9'763.65	10'000	3'000	10'792.55	10'000	5'000
Locaux et charges	16'000	15'057.00	25'000	28'000	27'322.50	29'600	6'000	6'896.70	24'000	9'000
Achats bar	3'000	5'597.95	3'500	3'300	2'907.50	3'500	4'500	4'486.72	3'500	2'700
	124'950	100'973.70	89'000	101'000	118'908.57	98'600	93'700	91'738.72	106'500	90'700
FRAIS GENERAUX										
Frais d'administration, de bureau, téléphones	3'000	3'492.50	3'500	3'680	5'303.30	4'000	4'300	6'516.10	4'500	4'300
Frais bancaires et postaux	100	248.10	100	400	347.40	100	200	271.90	100	200
Frais divers	5'873	2'144.25	6'600	19'410	5'120.65	3'900	6'299	1'304.40	3'700	6'327
	8'973	5'884.85	10'200	23'490	10'771.35	8'000	10'799	8'092.40	8'300	10'827
Coproduction Archipel		18'974.00								
TOTAL DES CHARGES	480'765	465'216.55	470'900	533'580	516'841.42	484'200	507'450	484'057.07	504'200	493'520
PRODUITS										
Subventions										
Subvention Canton de Genève (DIP)	40'000	30'000.00	40'000	80'000	50'000.00	40'000	30'000	30'000.00	40'000	40'000
Subvention Ville de Genève (DCS)	160'800	160'800.00	200'000	200'000	200'000.00	200'000	200'000	200'000.00	200'000	200'000
Prestations en nature Ville de Genève (DCS)	1'000	2'958.00	1'000		14'314.00	1'000	6'800	6'800.00	1'000	9'400
Subvention Ville et Canton, accès culture	7'000	3'581.00	7'000	3'000	5'000.00	7'000	3'500	5'372.00	7'000	5'000

Rapport d'évaluation de la convention de subventionnement 2011-2014 du Fanfareduloup Orchestra

	Budget 2011	Bilan 2011	Budget 2012	Budget 2012 actualisé	Bilan 2012	Budget 2013	Budget 2013 actualisé	Bilan 2013	Budget 2014	Budget 2014 actualisé
	Frs	Frs	Frs	Frs	Frs	Frs	Frs	Frs	Frs	Frs
Subvention SSA					3'000.00					
Subvention Ville de Carouge				2'000	2'000.00					
Subvention Action Intermittents		2'700.00								
Subvention Firmenich							22'000	22'000.00		
Subvention Loterie Romande	100'000	70'000.00	100'000	70'000	100'000.00	100'000	125'000	100'000.00	100'000	150'000
Total subventions	308'800	270'039.00	348'000	355'000	374'314.00	348'000	387'300	364'172.00	348'000	404'400
Produits activités										
Billetterie concerts et spectacles	32'700	27'942.50	32'700	22'000	30'042.00	32'700	22'400	33'959.00	32'700	27'620
Vente concerts et spectacles	63'000	81'524.70	66'000	92'530	94'086.80	67'000	83'750	67'968.55	68'000	53'000
Recettes livres-cd	11'000	1'805.30	3'000	1'500	593.00	3'000	1'000	770.65	11'000	500
Recettes bar	7'000	7'737.40	5'000	5'000	5'112.50	5'000	5'000	6'806.10	5'000	3'500
Coproduction St-Gervais		12'967.00								
Coproduction Archipel		18'974.00								
Coproduction Festival de Cuivres				5'000	5'000.00					
Recettes diverses	7'080	360.82	5'400		406.40	9'400	7'900	112.60	9'400	4'400
Autres subventions	10'000	-	10'700	19'500	-	19'000			30'000	
Total produits activités	130'780	151'311.72	122'800	145'530	135'240.70	136'100	120'050	109'616.90	156'100	89'020
Autres produits										
Intérêts bancaires et CCP	100	147.25	100	50	80.75	100	100	45.25	100	100
Total autres produits	100	147.25	100	50	80.75	100	100	45.25	100	100
TOTAL DES PRODUITS	439'680	421'497.97	470'900	500'580	509'635.45	484'200	507'450	473'834.15	504'200	493'520
Résultat intermédiaire	-41'085	-43'718.58	0	-33'000	-7'205.97	0	0	-10'222.92	0	0
Dissolution de provisions	41'085	16'000.00			10'000.00					
Constitution de provisions										
BENEFICE DE L'EXERCICE	0	-27'718.58			2'794.03			-10'222.92		
Résultat cumulé		-27'718.58			-24'924.55			-35'147.47		

Annexe 2 : Tableau de bord 2011-2014

		Valeurs cibles	2011	2012	2013	Prévision 2014
Indicateurs personnel						
Personnel fixe	Nb de personnes (membres du collectif)	13	13	14	14	14
	Nombre de postes en équivalent plein temps (40h par semaine)	3.0	2.6	3.1	3.1	
Personnel temporaire	Nb de personnes	20	32	28	18	env. 20
	Nombre de postes en équivalent plein temps (40h par semaine)	0.7	0.6	0.5	0.4	
Indicateurs d'activités						
Nombre de concerts		entre 15 et 20	25	32	23	21
Nombre de spectacles musicaux	Nombre de représentations		28	6	18	7
Nombre de spectateurs et auditeurs	Détail par concert : cf. annexe	2'800	7'580 + 3'139 Rabelais	8'511	9'158	
Nombre d'enregistrements		1 tous les 2 ans	0	0	0	0
Nombre de collaborations avec d'autres acteurs culturels	Détail : cf. annexe	2	9	4	9	9
Indicateurs financiers						
Charges de personnel	Frais de personnel et honoraires		339'384	387'162	384'226	391'993
Charges de production et de promotion	Autres charges des activités, hors honoraires		119'948	118'909	91'739	91'654
Charges de fonctionnement	Frais généraux + locaux et charges + achats bar		5'885	10'771	8'092	9'873
Total des charges			465'217	516'841	484'057	493'520
Subventions Ville de Genève	Subventions Ville + subventions en nature	Voir plan financier	167'339	219'314	212'172	209'400
Autres subventions			102'700	155'000	152'000	190'000
Recettes billetterie			27'943	30'042	33'959	27'620
Ventes et produits divers	Produits activités hors billetterie + autres produits		139'516	105'279	75'703	66'500
Total des produits			437'498	509'635	473'834	493'520
<i>Dissolution de provisions</i>				10'000		
Résultat			-27'719	2'794	-10'223	0
Ratios						
Charges de personnel / total des charges		Voir plan financier	72.95%	74.90%	79.37%	79.42%
Charges de production et de promotion / total des charges			25.78%	23.00%	18.95%	18.57%
Charges de fonctionnement / total des charges			1.26%	2.08%	1.67%	2.01%
Subventions Ville / total des produits			38.25%	43.03%	44.77%	42.43%
Autres subventions / total des produits			23.47%	30.41%	32.07%	38.49%
Recettes billetterie / total des produits			6.38%	5.89%	7.16%	5.61%
Ventes et produits divers / total des produits			31.89%	20.65%	15.97%	13.47%

Annexe 3 : Activités 2011-2014

2011

	spectateurs / auditeurs
Fin de saison 10-11	
Bals	
Deux bals et un T dansant à la Maison de Quartier de St-Jean	400
Concerts	
Mon livre d'heures , au Théâtre St-Gervais , 4 soirées	435
Flash Songs, en collaboration avec le Festival Archipel , 1 soirée	241
OrienTales en collaboration avec l'Oriental Traditional and jazz Septet- 2 soirées	413
Début de saison 11-12	
Bal	
Vernissage de notre CD <i>Bals</i> sur le Bateau Genève	150
Impromptus	
Impromptus au Forum Meyrin – expo BD Journalisme	100
Concerts	
Tubes cathodiques	223
Viva Zappa ! - 5 soirées	741
Viva Zappa ! - 5 scolaires	1267
Les autres créations	
Rabelais, la nuit – 23 représentations - Théâtre Ecart – La Parfumerie	3139
J'ai quelque chose à vous dire et je vais vous le chanter Théâtre de Besançon	500
Le grain de sel du Loup chez Ledoux – Festival des Jardins Musicaux	480
Nos répertoires font des petits	
Festival de l'AMR	140
Contes de la ville quotidienne – <i>Fête de la Musique</i> - <i>Contreprestation</i>	280
Play it again, Bill ! - Festival Jazz d'Auvernier	310
Les bals et autres manifestations - 3 soirées	1900
Remise du Prix de la Ville de Genève à Sandro Rossetti – <i>GT</i> - <i>Contreprestation</i>	
Soirée festive de la Conférence des droits de l'homme – <i>BFM</i>	
Conférence internationale de la Croix-Rouge - <i>CCIG</i>	
En jaune – Spectacle musical	
En vert – Collaboration avec d'autres acteurs culturels	

2012

Fin de saison 11-12

Bals

Un bal et un thé dansant au Grand Café de la **Parfumerie** 157

Concerts

Hymnes - 1 concert 212

Tableaux d'une exposition - 2 concerts 376

Autour des Blues Brothers – 2 concerts, 2 scolaires 943

Début de saison 12-13

Bal

Take The Tram 12, bal Ellingtonien 283

Concerts

Le bonheur vient du ciel - 1 concert 217

A Table ! - 4 concerts 445

A Table ! - 5 représentations scolaires 928

Nos répertoires font des petits

Histoires Pressées - 4 représentations – **Petit Théâtre Lausanne** 600

Autour des Blues Brothers - 3 scolaires **Collège de Staël et Bois Caran**

Autour des Blues Brothers - 1 concert

*Fête de la musique -
contreprestation* 1450

J'ai quelque choses à dire

et je vais vous le chanter - 1 concert et 1 scolaire

Théâtre Musical de

Besançon 1000

Les bals et autres manifestations - 8 soirées 1900

Fête de départ de Dominique Catton - *Théâtre Am Stram Gram*

Fête de l'Espace 99 – *Charmilles*

Bal de l'Aspasie et Dialoguai – *Temple des Pâquis*

20 ans des Créateliers – *Pâquis*

Entrée de mairie de Rémi Pagani – *Salle communale de Plainpalais- Contreprestation*

Aubade à *Yverdon*

Les Pâquis sont là – *rue est à vous*

Thé dansant au Centre de la Chapelle – *Hospice Générale*

En jaune – Spectacle musical

En vert – Collaboration avec d'autres acteurs culturels

2013

Fin de saison 12-13

Bal

Carnabal ! - Théâtre du Loup 349

Concerts

Le cri du son - 6 concerts – Théâtre du Loup 613

Histoires Pressées – 4 concerts – 5 scolaires – Théâtre du Loup 1333

Moussorgski Madness - 1 concert - AMR 203

Début de saison 13-14

Bal

Bal de l'équinoxe – Bains des Pâquis 900

Concerts

Chromaphonia - 1 concert 149

ABCDEFGF – 3 concerts – 1 résidence CO de la Gradelle 164

ABCDEFGF – 2 scolaires 332

Nos répertoires font des petits

Histoires Pressées - 3 représentations scolaires

Théâtre Benno Besson – Yverdon 600

Moussorgsky Madness – Fête de la musique – contreprestation 500

Zappa Memories – 1 concert – Scène Ella Fitzgerald 1500

Dix marches pour manquer la victoire et 9 contretemps – 1 concert

Festival Amadeus 150

Le cri du son – 1 concert - Auditorium de Seynod 280

Chromaphonia – 1 concert – La Fraternelle – St-Claude 85

Autour des Blues Brothers - 1 concert – Salle communale de Plainpalais 150

Les bals et autres manifestations - 8 soirées 1850

Fête des habitants de la rue de l'Industrie à la Chaux-de-Fonds

Fête de la maison de quartier des Pâquis/Place de la Navigation

Concert à la Villa Dutoit

Fête d'un congrès européen de psychiatrie sur un des grands bateaux du Léman

Fête nationale sur la Plaine de Plainpalais

1^{er} coup de pioche du quartier des Vergers - Meyrin

Bal de Clôture de la conférence suisse «Jeunes et violence» - Salle Communale de Plainpalais

Aubade de l'Escalade - Cour de l'Hôtel-de-Ville - contreprestation

En jaune – Spectacle musical

En vert – Collaboration avec d'autres acteurs culturels

2014

Fin de saison 13-14

Impromptu au **Museum d'Histoires Naturelles** 349

Concerts

Mon livre d'heures - 5 concerts, 2 scolaires – **St-Gervais, Genève** 435

Remix – 1 concert - **Festival Archipel** 154

Felicidade – 2 concerts 321

Début de saison 14-15

Marathon musical au **Jardin Botanique**

Bal des Théâtres – **La Parfumerie**

Concerts

VS – 1 concert

Tremé – 4 concerts – 2 scolaires – **Théâtre du Loup**

Nos répertoires font des petits

VS à *Malévoz*

Les bals et autres manifestations (les 4 premiers) 1470

Bal de la Fête de la danse au **Café du Soleil** - *Saignelégier*

A Table ! dans le cadre du **Printemps Carougeois**, *Carouge*

La Teuf à la **Pédiatrie** - *Genève*

Bal de la Fête de la musique - *contreprestation*

Festival de Jazz de Bernex

Vogue de Carouge

Bal de la Codha - *Genève*

En jaune – Spectacle musical

En vert – Collaboration avec d'autres acteurs culturels